

Département de l'Aisne

\*\*\*

Arrondissement de  
Saint-Quentin

\*\*\*

Canton de Bohain

\*\*\*

Commune de  
**SEBONCOURT**

REPUBLIQUE FRANCAISE

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 19 MAI 2010

**Présents** : Monsieur Gérard FEUILLETTE, Président,  
Mesdames Sylvie DUBOIS, Valérie DESSENNE, Viviane VENET, Cathy LEMAIRE.  
Messieurs Bernard LEMAIRE, Hugues LEGRAND, Jean-Francis BOULANGER, Bernard  
GLADIEUX, Dominique MINCHEZ, Jean-Michel BOUCHEZ, Jean-Bernard VENET.

**Absents excusés** : Messieurs François LEFEVRE, Frédéric BRENOT et Alvaro GONCALVES.

**Secrétaire** : Monsieur Dominique MINCHEZ.

Date de convocation : 12 mai 2010

---

Le compte rendu de la séance du 29 mars 2010 est approuvé.

#### **SUBVENTIONS COOPERATIVE SCOLAIRE**

Les subventions suivantes sont accordées à la coopérative scolaire pour financer à hauteur de 70 % le coût du transport des sorties éducatives suivantes :

- ⇒ 523 € pour la journée au château de Versailles du 7 mai (classe CM1/CM2).
- ⇒ 126 € pour la sortie des maternelles le 28 mai 2010 au centre équestre de Homblières.
- ⇒ 140 € pour sortie des CE1 et CE2/CM1 au château et au Familistère de Guise.
- ⇒ 60 € pour la visite pédagogique de la Maison du Textile à Fresnoy le Grand (classe de CP).

#### **CONVENTION SFR**

Une convention va être signée avec la société SFR pour l'occupation du domaine public situé chemin rural dit du vieux moulin (environ 100 m<sup>2</sup>), afin d'y implanter des armoires techniques qui seront reliés par câbles aux divers dispositifs d'antennes d'émission réception implantés sur le pylône appartenant à Orange. Le loyer annuel est fixé à 1 500 € T.T.C révisable chaque année.

#### **DECLARATION PREALABLE DE CLOTURE**

Le Maire informe que par délibération du 28 mars 1994, les travaux de clôture étaient soumis à une déclaration de travaux.

Suite à la réforme des permis de construire et des autorisations d'urbanisme, le conseil municipal décide (11 pour, 1 abstention) de poursuivre ce qui avait été instauré en 1994 et de soumettre les travaux d'édification de clôture à déclaration préalable selon les dispositions prévues dans le Plan Local d'Urbanisme

**MAITRISE D'ŒUVRE POUR TRAVAUX « REQUALIFICATION RUE CHANTRAINE »**

La maîtrise d'œuvre pour les travaux de requalification de la rue Chantraine est confiée au bureau d'études I.P.H. à Harly pour un montant de 48 630 € HT.

**AFFAIRES DIVERSES**

- Les travaux d'aménagement du haut de la Place du Riez ont été confiés à l'entreprise Gorez pour un montant HT de 25 668 € soit 30 698, 93 € TTC.
- Maître Philippe VIGNON, avocat à Saint-Quentin, a été mandaté pour représenter la commune devant le Tribunal Administratif d'Amiens suite à un recours déposé par Monsieur Jean-Paul PILLIEZ pour l'annulation d'une décision de certificat d'urbanisme négatif.
- Afin d'améliorer la qualité visuelle des projections dans la salle équipée du nouveau matériel informatique, des volets roulants vont être installés aux fenêtres de celle-ci par la société CFD pour un montant de 1 893 € HT.
- L'ASE remercie la Mairie de l'avoir autorisé à mettre au dépôt de la commune les déchets ramassés lors de l'opération « Nettoyage des chemins » que l'association a organisé le jeudi de l'Ascension.  
Le Maire les remercie également pour leur initiative.
- La demande de subvention des Restos du Cœur est rejetée (4 pour, 6 contre, 2 abstentions).
- Le maire informe que des travaux de réfection des chéneaux de l'église vont être réalisés par l'entreprise Berlemont et qu'un surpresseur va être installé à la salle des fêtes pour augmenter la pression d'eau.

La séance est levée à 19 heures 30.

Le Secrétaire de séance,



POUR EXTRAIT CONFORME,  
Le 20 mai 2010,  
Le Maire,  
Gérard FEUILLETTE

